

**Séance du 20 décembre 2022**

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Présents : 6

Votants : 6

**Objet** : Encaissement d'un chèque ANTARGAZ

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

**Date de la Convocation du Conseil Municipal** : 15/12/2022

**Présents** : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaëlle MARTIN, Gérard DUYTSCHÉ, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

**Absent excusé** : François DEDEBAN, Joël VIDOT et Karine LESPIAU

Le Conseil a élu pour Secrétaire Monsieur Marc DABESCAT.

Monsieur le Maire fait part de la réception d'un chèque d'un montant de 76.53€ du fournisseur de gaz ANTARGAZ qui correspond aux intérêts du dépôt de garantie de la cuve du Hall polyvalent – chèque N°0084472.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, Le Conseil Municipal :**

- APPROUVE l'encaissement du chèque d'un montant de 76.53€.

Le Maire,  
DUPOUY Jean-Marc

